

Territoire : zonage

Les régions agricoles

Délimitées en 1955, les régions agricoles sont des ensembles de communes homogènes en termes de caractères :

- physiques tels que la nature du sol ou le climat
- agronomiques tels que les types de culture ou d'exploitation

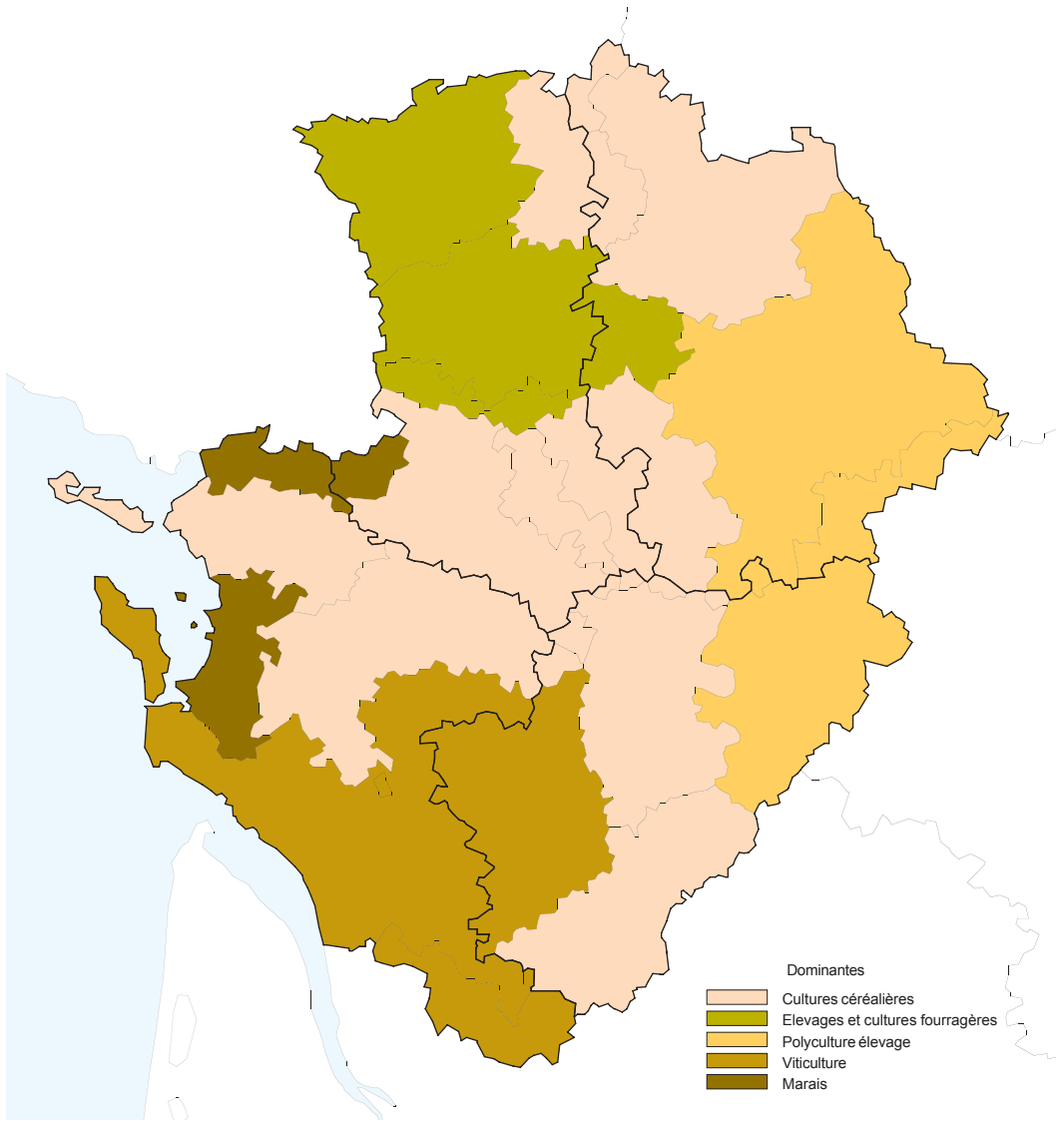
Une région agricole recouvre généralement une unité de paysage (par exemple le Marais Poitevin).

De plus, de par leur homogénéité et leur échelle, elles constituent un découpage intéressant pour l'aménagement du territoire.



Source : Agreste - SCEES

Les régions agricoles : une agriculture très diversifiée



Source : Agreste - SCEES